

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

.....

**MINISTERE DE L' ENVIRONNEMENT
ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE**

.....

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

.....

**MINISTRY OF ENVIRONMENT
AND PROTECTION OF NATURE**

.....

DISCOURS

DE MONSIEUR HELE PIERRE

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE

**à l'occasion de la Célébration de la Journée Mondiale des
Zones Humides 02 février 2008**

**Monsieur le Ministre Délégué ;
Monsieur le Secrétaire Général ;
Monsieur l'Inspecteur Général ;
Mesdames et Messieurs les Représentants des
Organismes Internationaux ;
Distingués Invités ;
Mesdames et Messieurs ;**

Le 02 février 2008, c'est la commémoration de la Journée Mondiale des Zones Humides

En effet, depuis 1997, les communautés nationale et internationale célèbrent chaque année la Journée Mondiale des Zones Humides pour commémorer la signature de la Convention de RAMSAR sur les Zones Humides le 02 février 1971 dans la ville iranienne qui porte son nom.

C'est pour moi un grand plaisir et un insigne honneur de joindre la voix du Cameroun à celles d'autres pays du monde pour célébrer les bienfaits que procurent les zones humides et de sensibiliser davantage nos citoyens sur l'importance de ces écosystèmes qui contribuent à l'édification d'un avenir meilleur pour nous tous.

Comme chacun le sait, les journées mondiales ou les journées internationales ont pour objectif d'éveiller les consciences et de susciter l'intérêt pour agir.

Mesdames et Messieurs,

Les zones humides faut-il le rappeler sont ces étendues de marais, de tourbières ou d'eaux naturelles ou artificielles, permanentes ou temporaires dont la profondeur à marée basse n'excède pas six mètres.

A la suite de l'adhésion du Cameroun à cette Convention le 13 janvier 2006, deux sites ont déjà été classés sites RAMSAR d'importance internationale à savoir :

- la plaine d'inondation de Waza-Logone

- et le lac de cratère de Barombi-Mbo.

L'inventaire des zones humides du Cameroun a été effectué par le Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature en collaboration avec d'autres Ministères et Organisations Non Gouvernementales nationales et internationales intervenant dans ce domaine. Ceci nous a permis de recenser une centaine de potentiels sites RAMSAR d'importance internationale répartis dans les dix provinces et une soixantaine de sites d'importance nationale. Toutes ces informations sont contenues dans un document de 300 pages qui sera publié dans les jours à venir.

Notre pays entend déployer ses efforts auprès du secrétariat de la Convention pour l'inscription et la reconnaissance de plusieurs autres zones humides d'importance internationale comme sites RAMSAR.

Par ailleurs, l'élaboration d'une stratégie nationale de gestion rationnelle des zones humides est prévue dans un proche avenir, avec l'appui de Wetland International et de la Convention de RAMSAR.

De cette stratégie découlera évidemment un plan d'action national qui intégrera les plans d'aménagement et de gestion de ces sites dans l'optique d'une gestion durable.

Les efforts que nous déployons procurent au Cameroun une certaine considération de la part de la Communauté Internationale qui actuellement accorde à notre pays un grand crédit. Fort de ces actions, le Cameroun a eu le privilège d'abriter les travaux de la « **Réunion Préparatoire Africaine à la 10^{ème} Conférence des Parties de la Convention de RAMSAR** » qui se sont tenus à Yaoundé du 26 au 30 novembre 2007. Ces travaux ont été couronnés de succès, tels que l'ont reconnus de nombreux observateurs avisés, de même que Monsieur **ANADA TIEGA**, Secrétaire Général de la Convention de RAMSAR dans sa lettre de remerciements et de félicitations qu'il m'a personnellement adressé le 05 décembre 2007.

Les assises de Yaoundé ont également permis à notre pays de s'illustrer comme le promoteur de l'initiative WetCongo qui a été entérinée et dont les mécanismes de mise en œuvre seront discutés lors de la 10^{ème} Conférence des Parties en novembre 2008 en Corée. Toutes ces actions concourent à réaffirmer le leadership du Cameroun en Afrique, en matière de conservation et d'utilisation rationnelle des zones humides.

Aussi est-il bien de savoir que le 02 février 2008, la partie camerounaise du fleuve Sangha est classée site RAMSAR transfrontalier d'importance internationale.

Mesdames et Messieurs,

Le thème international choisi par la Convention de RAMSAR et entériné aux travaux de Yaoundé « ***notre santé dépend des zones humides*** » souligne le caractère indispensable pour l'humanité de ces écosystèmes particuliers, tant pour l'approvisionnement en eau saine, la conservation de la diversité biologique, l'atténuation des changements climatiques, sans oublier les autres «services écologiques» qu'ils nous fournissent.

Dans les différentes provinces de notre pays, la santé des populations est menacée par les maladies liées aux zones humides :

- Le paludisme ;
- Les affections diarrhéiques ;
- Les autres maladies hydriques à l'instar de l'Onchocercose, la bilharziose et l'encéphalite.

De nos jours, les solutions envisagées pour l'éradication des maladies liées à l'eau vont de l'approvisionnement en eau potable, l'utilisation des bonnes pratiques d'assainissement à l'apprentissage des règles d'hygiène aux populations.

La solution qui vise à éviter et à prévenir ces maladies revient à dire qu'il faut bien gérer les zones humides. D'où la nécessité d'élaboration des plans, des programmes, des projets et leur mise en œuvre.

**Distingués Invités,
Mesdames et Messieurs,**

Le chemin parcouru par le Cameroun en matière de conservation et de gestion rationnelle des zones humides est impressionnant, mais, beaucoup reste encore à faire. C'est pourquoi nous devons entretenir et accélérer la dynamique actuelle en vue des actions concrètes.

Pour clore mon propos, je voudrais féliciter le WWF pour le soutien financier et matériel qu'il nous a apporté et l'IUCN pour l'appui médiatique. Ces organisations ont fortement contribué à la réussite de cette Journée Mondiale des zones Humides 2008 au Cameroun. Je lance également un vibrant appel aux autres partenaires, afin qu'ensemble nous puissions adopter une approche multisectorielle de la gestion des ressources des écosystèmes des zones humides dans le contexte d'un développement durable.

***Vive la coopération internationale !
Vive le Président de la République, Son Excellence Paul
BIYA pour que vive le Cameroun !***

Je vous remercie de votre bienveillante attention.